

# Convention citoyenne universitaire du Cnam

Janvier – Juin 2027

La Convention citoyenne universitaire du Conservatoire national des arts et métiers est portée par Elisabetta Bucolo et Mathieu Specklin, enseignants-chercheurs au Cnam

Avec l'appui de la Mission Développement durable & responsabilité sociétale (DD&RS) pilotée par Laurence Hartmann, adjointe aux transitions écologiques, responsabilité sociétale et vie étudiante.

# Pourquoi une Convention citoyenne et universitaire ?

Il y a deux ans le Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam) a créé l'École des transitions écologiques avec pour objectif de donner une grande visibilité à l'offre de formation de l'établissement, **valoriser les parcours et promouvoir l'interdisciplinarité** autour des questions de transition écologique. L'école vise aussi à promouvoir, auprès de la communauté académique, la **mise en débat des enjeux de transition écologique**, à favoriser les échanges de savoirs et à encourager l'engagement collectif autour de ces questions.

Par ailleurs, le Cnam s'est doté en décembre 2025 d'un schéma directeur Développement durable & responsabilité sociétale (SD DD&RS). Après une première phase centrée sur la formalisation stratégique, l'enjeu est désormais d'en **renforcer l'appropriation collective** et d'en faire un **levier de transformation partagée**.

Dans ce contexte, la mise en place d'une **Convention citoyenne universitaire (CCU)** vise à **ouvrir un espace de délibération démocratique** sur les enjeux écologiques et **accompagner la transformation des pratiques et des orientations du Cnam**. Il pourra ainsi contribuer à la mise en œuvre du SD DD&RS grâce à une **dynamique, de participation, de responsabilisation et de transformation institutionnelle**, incluant **les élèves du Cnam**.

Le dispositif de Convention citoyenne universitaire, porté par l'École des transitions écologiques, avec le soutien de la Mission DD&RS, vise donc à :

- ◆ mobiliser la communauté (enseignants, élèves, agents du Cnam) dans un **dispositif participatif structuré** ;
- ◆ rendre visible les arbitrages, les actions et renforcer la transparence des priorités du SD DD&RS;
- ◆ **intégrer les élèves** dans la gouvernance de la responsabilité sociétale menée par le Cnam ;
- ◆ produire des recommandations opérationnelles en cohérence avec les actions votées.

# Ambitions de la CCU

La CCU peut ainsi être envisagée autour de deux ambitions complémentaires :  
une ambition pédagogique et une ambition transformationnelle.

## 1. Une ambition pédagogique : faire de l'établissement un lieu d'apprentissage démocratique

Le Cnam n'est pas seulement un lieu de production et de transmission des savoirs ; il est aussi un espace d'expérimentation. Mettre en place une Convention citoyenne universitaire, c'est donc affirmer que la transition écologique et sociétale relève d'un **apprentissage collectif**.

La CCU offre aux élèves, aux personnels enseignants et administratifs du Cnam, une expérience concrète de délibération informée. Elle permet de comprendre la complexité des arbitrages, la diversité des contraintes, la nécessité du compromis. Elle forme à l'**analyse critique**, à l'**écoute argumentée** et à la **construction de solutions collectives**. Ainsi conçue, la CCU devient un **dispositif pédagogique** à part entière. Elle met en cohérence les enseignements relatifs à la transition écologique et à la responsabilité sociétale avec une pratique réelle de participation.

Le Cnam souhaite affirmer par ce choix que la formation à la transition écologique passe autant par l'expérience dite de « pédagogie active » que par les contenus académiques.

Par ailleurs, pour les **animateurs mobilisés en interne**, un temps de formation à l'animation et à la co-facilitation de groupes est prévu.

### Ce que la CCU peut apporter :

- ◆ l'expérimentation de méthodes de débat structuré ;
- ◆ l'acculturation aux enjeux socio-écologiques complexes ;
- ◆ le développement des compétences transversales (esprit critique, coopération, médiation, animation).

## 2. Une ambition de transformation : vers une responsabilité partagée

La CCU constitue un espace de dialogue complémentaire aux instances existantes. Elle permet d'associer plus largement la communauté cnamienne à une réflexion structurée sur les enjeux de transition écologique, en faisant émerger des éléments d'analyse et des propositions susceptibles d'alimenter les travaux de l'établissement sur ces enjeux. Elle offre également l'opportunité de repenser collectivement le Cnam à l'horizon 2050, en tentant de répondre à une question fondamentale : **quel établissement de formation continue et de recherche souhaitons-nous pour un monde plus durable et plus juste ?** La réflexion s'articule autour de thématiques structurantes, définies plus bas. Enfin, la CCU renforce la qualité des arbitrages, consolide la légitimité des décisions et participe d'une évolution vers une gouvernance plus transparente, plus horizontale et plus mature. Dans ce sens, la mise en œuvre d'un schéma directeur DD&RS peut être perçue comme descendante si elle repose exclusivement sur les circuits institutionnels classiques. Les transformations attendues impliquent des actions et des évolutions de pratiques professionnelles et pédagogiques qui pourront être discutées dans le cadre de la CCU.

### Ce que la CCU peut apporter :

- ◆ une consolidation de la mise en œuvre du SD DD&RS par une dynamique ascendante ;
- ◆ une identification de nouveaux leviers opérationnels ;
- ◆ une expérimentation d'un modèle de gouvernance participative mentionné dans le SD DD&RS voté en décembre 2025 ;
- ◆ l'inscription du Cnam dans le réseau international des universités délibérantes – UNIDELIB.

Un temps de **formation à l'animation** (2 journées) pour les co-animateurs des groupes de travail thématique sera proposé en lien avec l'université Paris-Est Créteil (UPEC).

# Une Convention citoyenne universitaire structurée autour de 3 thématiques

La Convention citoyenne universitaire sera organisée autour de trois thématiques. Ces thématiques traduisent des enjeux à la fois opérationnels, culturels et institutionnels et sont directement articulées avec les priorités du SD DD&RS. Elles permettent d'inscrire la délibération dans des problématiques concrètes, directement liées aux missions et aux responsabilités du Cnam.

## 1. Habitabilité

Mots-clés : vivre ensemble, santé globale, biodiversité, aménagement, zéro déchet, mobilité durable, alimentation responsable.

La question de l'habitabilité renvoie à une interrogation fondamentale : que signifie, pour le Cnam, **être un établissement « habitable » à l'horizon 2030** ? Au-delà des infrastructures, il s'agit d'interroger les conditions matérielles, environnementales et sociales du vivre ensemble. L'habitabilité engage la qualité de vie, le lien social, la santé, la sobriété des usages et l'adaptation aux dérèglements climatiques.

Les travaux pourraient porter sur certaines actions du schéma directeur DD&RS comme :

- ◆ l'expérimentation zéro déchet sur un site pilote ;
- ◆ la promotion de la santé globale dans une approche intégrée de type One Health ;
- ◆ l'adaptation climatique et création d'espaces de fraîcheur ;
- ◆ la végétalisation des espaces, biodiversité ;
- ◆ la promotion des mobilités durables ;
- ◆ l'implication étudiante dans l'amélioration des conditions de vie sur les campus.

L'objectif est double : définir une vision partagée d'un campus durable et formuler des propositions concrètes permettant de faire évoluer les pratiques et les aménagements.

## 2. Numérique responsable

Mots-clés : sobriété, souveraineté, open source, éco-conception, accessibilité, mutualisation.

Le numérique constitue un levier majeur des missions du Cnam, mais également un facteur d'empreinte environnementale et de dépendance technologique. Dans un contexte de transition écologique, ces tensions invitent à dépasser une approche strictement fonctionnelle du numérique pour en interroger les conditions de soutenabilité. La question n'est pas de réduire son usage de manière indifférenciée, mais de définir une trajectoire compatible avec les limites planétaires et les exigences du service public. Cela suppose de promouvoir des usages plus sobres et plus sélectifs, de renforcer la maîtrise des infrastructures et des choix technologiques, et d'intégrer des critères environnementaux et sociaux dans les stratégies numériques.

Les travaux pourraient porter sur certaines actions du SD DD&RS comme :

- ◆ la formation des équipes à la sobriété numérique ;
- ◆ la structuration de principes d'éco-conception des ressources pédagogiques ;
- ◆ la mutualisation des outils et des ressources ;
- ◆ la réflexion sur la souveraineté et l'indépendance numériques.

L'objectif est de définir une trajectoire numérique cohérente avec les engagements DD&RS de l'établissement et avec ses missions d'enseignement, de recherche et de diffusion des savoirs.

## 3. Recherche citoyenne et participative

Mots-clés : production des savoirs, sciences participatives, débat public, science ouverte, reconnaissance des savoirs expérientiels.

La transition écologique et sociétale interroge en profondeur les modalités de production, de circulation et de légitimation des savoirs. Elle met en lumière la nécessité de croiser les approches académiques avec des savoirs situés, issus de l'expérience des acteurs de terrain, des citoyens et des collectifs engagés. Dans ce contexte, les démarches de recherche citoyenne et participative apparaissent comme des leviers essentiels pour enrichir la compréhension des enjeux, diversifier les points de vue et renforcer la pertinence sociale des connaissances produites. Le Cnam, par son histoire et sa vocation, occupe une position singulière dans le dialogue entre science et société. L'objectif est de renforcer la dimension démocratique, territoriale et ouverte de la recherche menée au Cnam, en cohérence avec les orientations du schéma directeur DD&RS.

Les travaux pourraient porter sur certaines actions du SD DD&RS comme :

- ◆ la cartographie des initiatives existantes en matière de recherche participative ;
- ◆ l'implication des citoyens et des acteurs territoriaux ;
- ◆ la valorisation du lien entre recherche et formation ;
- ◆ la mobilisation de la recherche comme levier d'aide à la décision publique ;
- ◆ la reconnaissance de l'engagement étudiant dans des démarches de recherche citoyenne.

L'objectif est de renforcer la dimension démocratique, territoriale et ouverte de la recherche menée au Cnam, en cohérence avec les orientations du SD DD&RS.

## Publics et échantillonnage

La CCU réunira **environ 50 participantes et participants**, reflétant la diversité des profils et des fonctions au sein du Cnam.

Elle associera :

- ◆ une quinzaine d'enseignants-chercheurs ;
- ◆ une quinzaine d'agents administratifs, pédagogiques et techniques ;
- ◆ une quinzaine d'élèves (formation initiale, apprentissage et formation continue) intégrés au dispositif dans des conditions équivalentes aux autres catégories.

Le choix d'un nombre resserré répond à un double impératif : garantir la qualité des échanges délibératifs tout en assurant une représentativité significative de la communauté.

La sélection des participantes et participants reposera sur un principe d'équilibre et de pluralité, en veillant notamment :

- ◆ à la diversité des statuts ;
- ◆ à la représentation des grandes familles disciplinaires, en particulier entre Sciences humaines et sociales et Sciences de l'ingénieur ;
- ◆ à une diversité de parcours, d'expériences et de niveaux d'ancienneté.

Cette attention portée à la composition de la CCU constitue une condition essentielle de sa légitimité. Elle garantit que les recommandations produites relèveront d'un collectif reflétant la richesse des profils des élèves et agents de l'établissement. Il s'agit en effet à la fois de toucher un public déjà attentif aux questions écologiques, mais également de pouvoir toucher d'autres publics afin de les sensibiliser à ces enjeux.

# Méthodologie de la CCU

La CCU s'appuie sur une méthodologie éprouvée de convention citoyenne, adaptée aux spécificités du contexte universitaire. Elle vise à garantir à la fois la qualité de la délibération, la robustesse des propositions formulées et la légitimité du processus.

Plusieurs principes directeurs encadrent la démarche.

## 1. Une information pluraliste et contradictoire

Les participantes bénéficieront d'apports d'expertise diversifiés, permettant d'éclairer les enjeux sous différents angles disciplinaires et opérationnels. La mise en débat des controverses constitue une condition essentielle pour une délibération citoyenne.

## 2. Une délibération structurée en groupes restreints

Les travaux s'organiseront principalement en petits groupes afin de favoriser la qualité des échanges, l'expression de chacun et la construction progressive de positions argumentées.

## 3. Une alternance entre groupes de pairs et groupes mixtes

Des séquences par catégories d'acteurs (élèves, personnels, enseignants-chercheurs) permettront l'expression libre des contraintes spécifiques à chaque statut. Le principe des groupes de pairs permet aux personnes ayant les mêmes fonctions de pouvoir réfléchir ensemble avant de débattre avec les autres groupes. Ils alterneront avec des groupes mixtes favorisant la confrontation constructive des points de vue et la co-construction.

## 4. La production de propositions argumentées

Les travaux viseront l'élaboration de recommandations structurées, étayées et hiérarchisées, en lien explicite avec les objectifs du SD DD&RS.

## 5. Une restitution publique et un engagement de suivi

Les conclusions feront l'objet d'une restitution formelle auprès de la gouvernance et de la communauté universitaire. Un engagement institutionnel de réponse et de suivi garantira la crédibilité du dispositif et évitera tout effet consultatif sans suite.

# Architecture et fonctionnement de la CCU

## 1. Valoriser et produire des livrables auprès de la communauté cnamienne

La Convention citoyenne universitaire ne constitue pas un exercice consultatif symbolique. Elle vise la production de livrables concrets, directement articulés au schéma directeur DD&RS et dans l'optique d'alimenter les décisions stratégiques de l'établissement.

À l'issue des travaux, un rapport consolidé sera produit, organisé autour des trois thématiques retenues. Ce document présentera les constats partagés, les controverses identifiées, les propositions argumentées et arbitrages issues de la délibération. Il servira également de support de valorisation des travaux en communication interne (auprès de l'ensemble de la communauté du Cnam).

Les propositions formulées seront explicitement mises en relation avec les axes et actions du SD DD&RS.

L'objectif est d'éviter toute dissociation entre réflexion citoyenne et cadre stratégique existant.

Les recommandations viseront notamment :

- ◆ la (re)priorisation d'actions ;
- ◆ l'ajustement de dispositifs ;
- ◆ l'identification de leviers de mise en œuvre ;
- ◆ la clarification de points nécessitant arbitrage.

La CCU pourra aussi constituer un moment fondateur pour **structurer le réseau d'ambassadeurs DD&RS prévu par le schéma directeur DD&RS**. Leur participation à la CCU pourrait s'ancrer dans leurs missions, afin d'assurer une continuité entre la CCU et le SD DD&RS et assurer une poursuite des travaux qui émergeront de la CCU.

Enfin, un mécanisme de suivi, en cohérence avec le suivi du SD DD&RS pourra se mettre en place afin de rendre compte de l'état d'avancement des recommandations retenues.

## 2. Fonctionnement et calendrier

La Convention citoyenne universitaire se déroule en plusieurs étapes, alternant des temps de réflexion en plénière et des temps de travail en petits groupes.

### Une plénière de lancement

La démarche commence par une demi-journée de lancement, consacrée à la présentation de la Convention, de ses objectifs et de son fonctionnement.

### Trois thématiques de travail

Les participants travaillent ensuite autour de trois grandes thématiques :

- ◆ Habitabilité
- ◆ Numérique responsable
- ◆ Recherche citoyenne et participative

Chaque thématique fait l'objet d'une demi-journée en plénière, permettant d'introduire le sujet et de lancer la réflexion collective.

### Des groupes de pairs pour chaque thématique

Après chaque plénière thématique, les participants se répartissent en groupes de pairs. Pour chacune des trois thématiques, trois groupes travaillent en parallèle :

- ◆ un groupe d'étudiants
- ◆ un groupe d'enseignants
- ◆ un groupe d'agents

Les groupes de pairs permettent à chacun de réfléchir à partir de son expérience et de son point de vue.

### Des ateliers en groupes mixtes

Les réflexions issues des groupes de pairs sont ensuite mises en commun dans un atelier mixte pour chaque thématique. Ce temps permet de confronter les différents points de vue et de construire des propositions communes pour la plénière de restitution.

### Une plénière de restitution

Les travaux des différents groupes sont enfin réunis lors d'une plénière de restitution. Les propositions élaborées au cours de la Convention sont présentées et discutées collectivement.

### Des ateliers en groupes mixtes

Suite aux observations et débats collectés lors de la plénière de restitution, les groupes finalisent leurs propositions en groupes mixtes.

### Une conférence finale ouverte au public

La démarche se clôt par une conférence finale ouverte au public, consacrée à la restitution et à la valorisation des travaux de la Convention.

**Plénière de lancement**  
mercredi 13 janvier 2027 9h30–12h30

**Plénière thématique  
Habitabilité**  
mercredi 20 janvier 2027  
9h30–12h30

**Plénière thématique  
Numérique responsable**  
vendredi 29 janvier 2027  
9h30–12h30

**Plénière thématique  
Recherche citoyenne  
et participative**  
mercredi 3 février 2027  
9h30–12h30

**Ateliers de groupe  
de pairs x3**  
Jeudi 4 mars 18h–21h  
(14h–17h Biatss)

**Ateliers de groupe  
de pairs x3**  
Jeudi 4 mars 18h–21h  
(14h–17h Biatss)

**Ateliers de groupe  
de pairs x3**  
Jeudi 4 mars 18h–21h  
(14h–17h Biatss)

**Atelier de groupe  
mixte**  
Jeudi 25 mars 18h–21h

**Atelier de groupe  
mixte**  
Jeudi 25 mars 18h–21h

**Atelier de groupe  
mixte**  
Jeudi 25 mars 18h–21h

**Plénière de restitution**  
jeudi 29 avril 9h30–12h30

**Atelier de groupe  
mixte**  
Jeudi 13 mai 18h–21h

**Atelier de groupe  
mixte**  
Jeudi 13 mai 18h–21h

**Atelier de groupe  
mixte**  
Jeudi 13 mai 18h–21h

**Conférence finale ouverte au public**  
jeudi 17 juin 17h30–20h30

**Conservatoire national des arts et métiers**  
**292 rue Saint-Martin, Paris 3<sup>e</sup>**

[www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

